

ARR - 2018/150

<u>ELECTION - RENOUVELLEMENT COMPLET DES PERSONNELS AU CONSEIL DE L'UFR SPSE</u>

DATE: mardi 27 novembre 2018

COLLEGE BIATSS

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 22
2 - Nombre de votants : 13
3 - Nombre de suffrages : 13
- Bulletins blancs et nuls : 1

- Suffrages exprimés : 12

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL:

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE		12	
	=		= 6
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR		2	ŭ

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « SPSE BIATSS » a obtenu 12 voix,

SONT ELUS:

Liste	Nombre de voix		RESTE	2ème répartiti on au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
SPSE BIATSS	12	2	0	0	0	CHAGNON JulienAGBEVENOU Célestine

Les nouveaux élus prendront leurs fonctions le 3 décembre 2018.

Fait à Nanterre le 28 novembre 2018

Le Président de l'Université

Jean-François BALAUDÉ